



Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 31 mai 2019

## Le Gouvernement lève le tabou de l'hygiène menstruelle

Précarité, gratuité, composition, quelles innovations pour les femmes en matière d'hygiène menstruelle ? Le Gouvernement lève le tabou ! Le 28 mai, à l'occasion de la journée mondiale pour l'hygiène menstruelle des femmes, mardi 28 mai, Marlène SCHIAPPA a réuni plusieurs ministres, parlementaires, entrepreneuses, industriels, experts et associations pour convenir d'une stratégie commune, innovante et inédite, qui améliorera concrètement la vie de toutes les femmes. La précarité menstruelle est un sujet majeur porté par des réseaux féministes et sur les réseaux sociaux (veillés des 31 janvier et 26 mars 2019). Les enjeux de santé environnementale (composition des produits) et les initiatives politiques, entrepreneuriales et de la société civile ont été présentés. Des mesures et des objectifs clairs ont été annoncés à l'issue de cet événement. Ce sujet était un sujet tabou : il est en passe de devenir un sujet politique et éminemment interministériel. [Dans un communiqué de presse du 28 mai le secrétariat d'État présente les initiatives du gouvernement et les initiatives des parlementaires](#) (lire également page 3).

## Action gouvernementale

**INFLUENCE** – Le réseau de référence Apolitical vient de publier son « [Gender Equality top 100, the most influential people in global policy 2019](#) », classement annuel des personnalités qui influencent le plus positivement les politiques d'égalité femmes-hommes dans le monde. Marlène SCHIAPPA, première française, y est classée 12<sup>e</sup>, aux côtés de Denis MUKWEGE et Nadia MURAD, Prix Nobel de la Paix 2018 et co-président.es du Conseil consultatif pour l'égalité femmes-hommes, nommé.es par le président de la République dans le cadre du G7 présidé par la France. Y figurent également en bonne place cinq autres membres du Conseil consultatif, Emma WATSON, Michael KAUFMAN, Katja IVERSEN, Phumzile MLAMBO-NGCUKA et Åsa REGNER. C'est une reconnaissance collective de l'engagement de la France qui fédère [autour de ses actions de diplomatie féministe](#). Dans un communiqué du 29 mai, Marlène SCHIAPPA « félicite et salue toutes les personnes mentionnées pour leurs actions ainsi que les courageuses femmes qui se démènent partout dans le monde sans être toujours nommées ! »



**ENTRETIEN** – La secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes était l'invitée de « Bourdin Direct » sur BFMTV et RMC, le 17 mai. Elle a assuré que le projet de loi sur la PMA, étendue aux femmes célibataires et homosexuelles, sera présenté en conseil des ministres avant les vacances d'été, et que son souhait personnel « c'est évidemment que la PMA soit remboursée par la Sécurité sociale ». Concernant la GPA, Marlène SCHIAPPA dit « n'avoir pas évolué » sur cette question, elle se dit personnellement « assez opposée à ce qui peut conduire à une forme de marchandisation du corps des femmes », mais « à l'écoute de tout un chacun sur le sujet ». Quant au droit à l'avortement, qui apparaît de plus en plus menacé aux États-Unis, la ministre a estimé qu'il est « en danger partout ». Enfin, Marlène SCHIAPPA a également évoqué le sujet du congé paternité, qui selon elle « va être amélioré ». [Revoir l'entretien sur le site de BFMTV](#).

**CONGE MATERNITÉ** – Dans un communiqué du 29 mai titré « [Congé maternité pour toutes : l'engagement du président de la République pour les futures mamans est tenu](#) », Marlène SCHIAPPA, qui a porté pendant dix ans, avec le réseau **Maman travaille**, l'engagement de créer un congé maternité pour toutes les femmes quel que soit leur statut professionnel, se félicite de la publication du décret relatif à l'amélioration de la protection sociale au titre de la maladie et de la maternité des travailleurs indépendants (lire ci-dessous « Journal officiel »). « Engagement tenu, se réjouit la ministre, enfin l'amélioration concrète du quotidien des futures et jeunes mères indépendantes qui pourront bénéficier d'un congé maternité comme les femmes salariées ! ».

**JUSTICE** – La « répétition d'homicides conjugaux » a poussé la ministre de la justice Nicole BELLOUBET à prendre une nouvelle circulaire adressée à tous les procureurs où elle réaffirme « le caractère prioritaire de la lutte contre les violences conjugales » et encourage les magistrats à « poursuivre les efforts » pour « une réponse ferme et réactive » (veilles des 10 et 17 mai). La [circulaire relative à l'amélioration du traitement des violences conjugales et à la protection des victimes](#) a été publiée au *Bulletin officiel* n°2019-05 du 31 mai 2019. Le texte recommande d'accroître le recours aux ordonnances de protection, aux « téléphones grave danger » et à l'éviction du conjoint violent. Pour « aller plus loin » dans la protection des victimes, la garde des Sceaux indique avoir demandé à ses services de travailler à l'expérimentation d'un bracelet électronique pour maintenir à distance les hommes violents.

**BERCY** – Dans [une information mise en ligne le 17 mai sur leur site](#), les ministères économiques et financiers indiquent qu'ils amplifient les travaux sur l'égalité professionnelle en élaborant un nouveau plan s'appuyant sur une démarche collaborative et ouverte qui favorise l'implication de tous et la mise en œuvre de mesures concrètes. La mise en œuvre de ce plan est sous la responsabilité du secrétariat général des ministères et fait l'objet d'un suivi attentif, dans le cadre notamment d'un dialogue régulier avec les partenaires sociaux. Des mesures significatives ont, d'ores et déjà, été prises, notamment l'élaboration d'un bilan statistique annuel sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et un guide de la parentalité.

### Journal officiel

**CONGÉ MATERNITÉ** – Un décret du 27 mai 2019 [relatif à l'amélioration de la protection sociale au titre de la maladie et de la maternité des travailleurs indépendants](#) a été publié au *Journal officiel* du 29 mai. Ce décret allonge la durée d'indemnisation du congé maternité pour les travailleuses indépendantes pour l'aligner sur celle des salariées, soit 112 jours. Il précise la décomposition de la durée minimale d'arrêt pour le bénéfice d'une indemnisation au titre de ce congé avec une obligation d'arrêt de travail minimale de huit semaines dont six semaines de repos post-natal. Le décret procède également à des simplifications du calcul des indemnités journalières au titre de la maladie et de la maternité pour les travailleurs indépendant, notamment en supprimant la condition d'être à jour des cotisations.

**CABINET** – Un arrêté du 16 mai 2019 publié au *Journal officiel* du 23 mai annonce la nomination de Harmonie SALA comme cheffe de cabinet de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. Harmonie SALA (photo) était auparavant collaboratrice parlementaire de Erwan BALANANT, député du Finistère et membre de la délégation égalité femmes-hommes.



**ONU** – Par décret du 29 mai 2019 (*Journal officiel* du 30 mai), Delphine O est nommée ambassadrice, secrétaire générale de la **Conférence mondiale de l'Organisation des Nations unies sur les femmes**, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019. Delphine O est devenue députée LREM (Paris 19<sup>e</sup> arrondissement), suite à la nomination de Mounir MAHJoubi au secrétariat d'État au Numérique en juin 2017. Elle est membre de la Commission des Affaires étrangères.

## Parlement

**MENSTRUATIONS** – La délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'**Assemblée nationale** a désigné, le 23 mai, les députées Laëticia ROMEIRO DIAS et Bénédicte TAURINE sur une mission d'information portant sur les menstruations. Les deux députées devraient se pencher sur les questions de l'endométriose, maladie chronique qui provoque de fortes douleurs aux femmes pendant leurs règles, de l'industrie des protections périodiques, ou encore celle de la précarité d'accès pour certaines femmes à ces produits d'hygiène féminine. Un rapport devrait être rendu d'ici le mois d'octobre prochain. La ministre de la Santé Agnès BUZYN s'est engagée, en décembre dernier devant les sénateurs, à améliorer la « disponibilité, la gratuité, des protections hygiéniques » pour les femmes en situation de précarité. Cette déclaration faisait suite à une pétition en ligne « Paie tes règles » lancées sur le sujet quelques semaines plus tôt.

**MINEURS** – La mission commune d'information du Sénat sur les politiques publiques de prévention, de détection, d'organisation des signalements et de répression des infractions sexuelles susceptibles d'être commises par des personnes en contact avec des mineurs dans le cadre de l'exercice de leur métier ou de leurs fonctions (veille du 13 décembre 2018) a adopté son rapport « [Agir contre les violences sexuelles pour pouvoir confier ses enfants en toute sécurité](#) ».

## International

**BELGIQUE** – Sous le titre « [Des médecins mieux soutenus dans la lutte contre les violences sexuelles](#) », l'Ordre des médecins belge et l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes** annoncent, dans un communiqué du 20 mai, ont élaboré, en collaboration avec le professeur Tom GOFFIN de l'Université de Gand, un [Code de signalement des violences sexuelles](#). Les médecins disposent, par cet outil à la décision, des informations sur la façon d'assister au mieux les victimes de violences sexuelles, sans perdre de vue la déontologie.



**MÉDITERRANÉE** – La Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée vient d'annoncer les trois lauréates et les 17 finalistes de son concours artistique « Dessiner pour l'égalité : défier les rôles de genre des deux côtés de la Méditerranée », lancé en partenariat avec l'Institut Européen de la Méditerranée (IEMed) (veille du 31 janvier). La Fondation a reçu plus de 270 propositions provenant de 30 pays différents qui abordent une vaste diversité de sujets, tels que l'idée erronée selon laquelle certains emplois, comportements et styles sont destinés à un genre spécifique, la pression sociale pour se marier et être mère, le besoin de former et sensibiliser les filles aux sciences et, enfin, la liberté de chaque personne d'être qui elle/il le souhaite. [Retrouver les lauréates et finalistes du concours](#). (Ci-dessous « Rompre les rôles de genre établis », Mohammad Othman, Syrie).



## Agenda

**MARDI 4 JUIN ET MERCREDI 5 JUIN** – Les **Dégommeuses** organisent une rencontre en amont de la Coupe du monde féminine de football avec quatre femmes qui se battent chacune à leur manière contre les sexismes et les inégalités dans le football. Un évènement qui se tiendra de 19h30 à 21h au Hasard Ludique à Paris. Le lendemain, l'association présentera le vernissage de l'exposition « **Footballeuses** » issues d'un appel à création international d'affiches afin de les réunir et les mettre en valeur à l'occasion de la Coupe du Monde de football qui se déroulera en France du 7 juin au 7 juillet. Une sélection d'affiches en provenance de treize pays sera notamment exposée dès 18h30 au Point Éphémère à Paris. C'est magnifique !



**SAMEDI 15 JUIN** – Diaryathou BAH, auteure de « On m'a volé mon enfance », et présidente d'**Excision**, **parlons-en**, organise un flash-mob contre l'excision « Le Pouvoir des Fleurs », soutenu par le collectif #PrevenirEtProteger. L'évènement se tiendra de 16h à 20h sur la place de la République à Paris.

**DIMANCHE 16 JUIN** – L'association **FIT « Une femme, un toit »**, fête ses 50 ans avec un rallye pédestre sur la piste des féministes qui ont marqué l'histoire. Inscription gratuite mais obligatoire à l'adresse [50ansfit@gmail.com](mailto:50ansfit@gmail.com). Le rapport d'activité 2018 a été mis en ligne sur le site de l'association.



**MARDI 18 JUIN** – **Force Femmes** organise un forum dédié à l'entrepreneuriat féminin afin de permettre aux franciliennes porteuses d'un projet de création d'activité de venir rencontrer les actrices et acteurs qui pourront les aider dans leur entreprise. Au total, ce seront une vingtaine de structures phares de l'entrepreneuriat qui seront présentées de 9h à 17h à l'Atelier du France à Paris.

**MERCREDI 19 JUIN** – Comment les ressources publiques sont-elles collectées et dépensées? La fiscalité et les dépenses publiques peuvent avoir des impacts différents sur les femmes et les hommes en raison de la diversité de leurs situations, besoins et priorités dans la vie. Des politiques qui semblent neutres à la surface peuvent en réalité aggraver les inégalités entre les sexes. Le **Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre** (PRESAGE) de Sciences Po organise une rencontre sur le thème « Budget de genre : analyser les politiques de dépenses publiques et d'impôt »

**DIMANCHE 23 JUIN** – Angelin PRELJOCAJ s'est lancé dans un projet expérimental intitulé « Création en univers carcéral », en imaginant une création avec des femmes détenues de la prison des Baumettes II à Marseille. Durant quatre mois, chaque semaine, entre les murs de la prison, deux ateliers chorégraphiques sont menés auprès des volontaires. Appréhender le corps, le rapport à l'espace et à soi-même, apprivoiser le regard de l'autre, autant de questions et d'enjeux qui viennent peu à peu traverser ces rencontres inhabituelles autour d'un objectif commun : se produire en public, ce qui se produira lors du **39<sup>e</sup> Festival Montpellier Danse**.



**LUNDI 24 JUIN** – Le Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre de Sciences Po et l'association Women in Sports Law organisent une journée d'échange sur la place des femmes dans le monde du football. L'évènement, qui se déroulera de 10h à 17h au 27 rue Saint Guillaume à Paris, regroupera rencontres et dialogues afin d'identifier des leviers d'action pour garantir un accès égal à la pratique du sport et à la parité dans les instances de gouvernance du football.

## Associations

**FÉMINICIDES** – 52 depuis le 1<sup>er</sup> janvier, c'est le nombre de victimes de meurtre conjugal, dont 51 femmes tuées par leur compagnon ou ex-compagnon constate *L'Humanité Dimanche* du 16 mai. Soit, au 9 mai, une tous les deux jours et demi, selon le collectif **Nous toutes**. Un tiers de ces meurtres ou assassinats sont commis lors de séparation. Il y a dans la plupart des cas des signes avant-coureurs et des signalements faits auprès de la police.

**LIGUE DU LOL** – L'association **Prenons la une** [demande l'ouverture d'une enquête sur la Ligue du LOL](#) rapporte *Le Point* du 20 mai. L'association, qui milite pour l'égalité femmes-hommes dans les rédactions, a adressé lundi un signalement au procureur de Paris pour qu'il ouvre une enquête sur les agissements des membres de la Ligue du LOL. Pour la présidente de l'association Léa LEJEUNE, qui « regrette qu'il n'y ait pas eu d'enquête préliminaire ouverte dans cette affaire », il s'agit de « faire la lumière sur l'ampleur des faits » et leur gravité et voir aussi s'il y a, ou non, prescription pour permettre aux victimes qui le souhaitent de porter plainte. En effet, les agissements de la Ligue du LOL, révélés depuis février 2018 (veillées des 14 février, 8 et 15 mars 2018), sont susceptibles de recouvrir des infractions de l'ordre du harcèlement moral et de l'incitation à la haine raciste et sexiste.



**MAIRES** – Face à l'augmentation des démissions des maires depuis 2017, démontrée par l'AFP, l'association PARITE se préoccupe, [dans un communiqué du 17 mai](#), d'un éventuel impact sur la faible proportion des femmes dans les exécutifs municipaux. L'association demande donc la création de statistiques genrées concernant les démissions d'élu.es ainsi que la réalisation d'une enquête par le Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes auprès des femmes concernées pour identifier les raisons ayant conduit à leur démission.

## Revue de presse

**TECH** – « 50inTech », [Une application pour favoriser la parité dans la Tech](#) a été présentée au salon international **Viva Technology** rapporte *RTL* le 16 mai. « Nous avons créé cette application dans le but de rassembler tous les acteurs et toutes les actrices de la Tech ayant un dénominateur commun :



s'intéresser aux questions d'égalité et vouloir faire changer les choses », explique Gaëlle LE GOFF, cofondatrice de 50inTech avec Caroline RAMADE. Concrètement, l'application fonctionne sur inscription gratuite et permet d'avoir accès à plusieurs fonctionnalités. Elle permet notamment d'intégrer des sujets de discussions pour échanger sur des thématiques, poser des questions à des professionnels ou encore répondre à des enquêtes.

**FONCTION PUBLIQUE** – « Fonctionnaires : la loi frapperait d'abord les femmes » titre *L'Humanité* du 19 mai, réagissant au projet de transformation de la fonction publique. En effet, selon le quotidien, si près de deux tiers des agents sont des agentes, celles-ci demeurent payées 19 % de moins que leurs homologues masculins, occupent plus de 82 % des postes à temps partiel et se concentrent dans les filières les moins valorisées et les moins bien payées. Elles représentent 64 % des fonctionnaires de catégorie A. Or, Le projet de transformation ne remet pas en cause la mixité dans les filières, mais veut atteindre la mixité via le recours aux contrats à des agents non titulaires. De plus, le texte propose des plans de prévention sur l'égalité, mais l'employeur n'est tenu à aucune obligation de résultat.

**UNIVERSITÉ** – « Violences sexistes et sexuelles à l'université : l'omerta doit cesser ! », demande un collectif de chercheuses et chercheurs dans une tribune publiée par *Le Monde* du 23 mai. Souhaitant mettre un terme à l'omerta, ce collectif dénonce des procédures disciplinaires « encore trop rares » au sein des universités face à « l'ampleur » des violences sexistes et sexuelles qui ont lieu, selon eux, au sein des établissements d'enseignement supérieur. Ils mettent en cause des « stratégies d'évitement » de la part des universités pour « refuser d'ouvrir ces procédures disciplinaires ». Entre autres mesures, les signataires de la tribune réclament la mise en place de « vraies cellules de veille » sur le harcèlement sexuel au sein de chaque université.

**PMA/GPA** – En réaction à deux tribunes collectives publiées par *Libération* (« [PMA, don et stigmaté : parlons-en](#) » le 13 mai, et « [PMA : de futurs enfants stigmatisés par le droit ?](#) », le 3 mai), Serge Hefez, psychiatre, psychanalyste, publie une tribune intitulée « [PMA : les familles et leurs fantômes](#) » dans le quotidien du 27 mai. Selon lui, « Instituer la volonté et l'engagement des parents à l'égard de l'enfant plutôt que d'escamoter le don ou de pérenniser son statut de secret de famille donne une noblesse au recours au don. Et inscrit toutes les familles dans le droit commun ». Le 17 mai, Marlène Schiappa était l'invitée de BFMTV et RMC. Elle a assuré que le projet de loi sur la PMA sera présenté « avant les vacances d'été » (voir page 1). Signalons aussi que le Tribunal de grande instance de Nantes a reconnu jeudi 23 mai la « mère d'intention » d'une enfant née à l'étranger de gestation pour autrui. Cette transcription intégrale marque un tournant dans la reconnaissance de la filiation maternelle des enfants nés de la GPA.

**ENQUÊTES** – Dans les universités, les partis politiques, les médias, pas une semaine ne passe sans qu'un nouveau scandale de harcèlement sexuel éclate. Deux ans après le début du mouvement #MeToo, « Complément d'enquête », diffusé sur *France 2*, tente de savoir si les mœurs ont vraiment changé dans le monde, si les femmes ont enfin été entendues... Reportages aux États-Unis avec la préparation du tentaculaire procès WEINSTEIN, mais aussi en France avec des révélations dans le milieu hospitalier au cœur de nouvelles plaintes. « Complément d'enquête » s'est également intéressé à la personnalité de Tariq RAMADAN : qui est vraiment le théologien suisse ? Retrouver « [Agressions, harcèlement, sexisme : #MeToo pour rien ?](#) », avec Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, Marcela IACUB, juriste et essayiste (photo) et Elisabeth TANNER, agente de comédien.es.



**FEMEN** – La Femen Inna SHEVCHENKO (photo) travaille au sein du Conseil consultatif pour l'égalité femmes-hommes (CCFHH) à des propositions en vue du G7 d'août prochain (veille du 17 mai). Elle a expliqué au *Journal du dimanche* (JDD, le 17 mai) ce nouveau rôle, qu'elle ne juge pas contradictoire avec son activisme. « Nous devons aller plus loin afin de féminiser la politique, pas seulement par la présence des femmes, mais par une vision féminine. J'ai cette responsabilité d'utiliser tous les moyens à ma disposition. Soit en mettant des actions radicales

dans la rue ; soit par l'invitation. Alors quand il y a une chaise vide pour moi autour de la table, je la prends et j'exprime ma voix », explique la militante. Signalons ici un communiqué de presse du 31 mai dans lequel Marlène SCHIAPPA salue l'action de lanceuses d'alerte des **Femen** sur les féminicides : « Je salue les initiatives d'associations en France comme FEMEN récemment, et d'autres collectifs féministes, pour alerter sur le nombre de femmes tuées par leur conjoint ou ex conjoint. Personne ne peut se satisfaire de la quantité préoccupante de féminicides, et certainement pas moi. À cet égard, elles jouent le rôle de lanceuses d'alerte pour la société. »

**AVORTEMENT** – « Publicités trompeuses sur l'avortement : Google renforce ses règles » titre *Le Monde* du 22 mai. En effet, **Google** a annoncé cette semaine un changement de ses règles publicitaires concernant les annonces « utilisant des mots-clés liés à l'avortement », après avoir été critiqué à ce sujet. En effet, à plusieurs reprises, des organisations ont laissé entendre dans des publicités qu'elles pratiquaient l'avortement, alors qu'elles visent en fait à décourager les femmes d'y recourir. À partir de juin, les organisations voulant diffuser ce type de publicités devront d'abord déclarer à Google si elles pratiquent, ou non, des avortements. L'entreprise analysera ensuite leur dossier avant de leur donner une « certification ». « Cette transparence supplémentaire permettra de s'assurer que les utilisateurs disposent des informations nécessaires pour décider quelles publicités liées à l'avortement sont les plus pertinentes pour eux », explique Google.

**MATERNITÉS** – « Quand on ferme une maternité, on stérilise un territoire », s'indigne Laurence ROSSIGNOL dans *Le Parisien* du 20 mai. Tandis que 35 maternités sont actuellement menacées en France, l'ancienne ministre en charge des droits des femmes considère que leur fermeture et leur regroupement sont vécus par les femmes comme « une violence ». Elle appelle ainsi à en finir avec la logique comptable qui dicterait le sort des maternités, tout en alertant aussi sur la menace qui pèserait sur les centres d'orthogénie - où sont pratiquées les interruptions volontaires de grossesse (IVG) - souvent adossés aux maternités.

**EXTRÊME DROITE** – Le 21 mai, quelques jours avant que Marion MARÉCHAL (photo, veilles des 26 août et 8 novembre 2013, 18 décembre 2015, 14 mars 2016, 20 février et 7 avril 2017 ) ne revienne en politique (sur LCI, le 2 mai), *L'œil sur le Front*, sur le site de *Libération* titre « [Europe : une mauvaise droite contre les droits des femmes](#) ». Le quotidien cite notamment l'Italie, pays au sein duquel des mesures de défense de la famille traditionnelle, portées par l'extrême droite au pouvoir, se veulent



aussi une réponse à la question migratoire. Sur le même ton, Konstanty RADZIWIŁŁ, ministre polonais de la Santé, déclare que si l'une de ses quatre filles tombait enceinte après un viol, il l'entourait « d'amour » plutôt que de lui donner la pilule du lendemain. Pilule qui n'est d'ailleurs accessible que sur ordonnance dans un pays qui a également mis en place un système de prime à hauteur de 1 000 euros pour les femmes n'avortant pas en cas de malformation du fœtus. Enfin, en Allemagne, pays où l'avortement n'est pas légalisé mais simplement dépénalisé, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) plaide de son côté pour une « Wilkommenskultur » des enfants non-nés. « Les enfants non-nés ont eux aussi le droit à la vie », pouvait-on ainsi lire dans le programme du parti lors des élections de 2017. En Espagne, Vox s'en prend aux femmes battues dénonce aussi *Libération*. Selon le parti d'extrême droite, fort de 24 sièges au Parlement espagnol, le féminisme participe d'une « dictature intellectuelle » venue de la gauche, et à laquelle il faut mettre fin. En ce sens, Vox souhaite abolir la législation, mise en place en 2005, qui prête assistance aux femmes battues et protège toute femme qui dit être menacée. Le parti dénonce « les quantités gigantesques d'argent versées en faveur de cette politique idiote et inefficace », sans toutefois pouvoir les quantifier. « En réalité, contre-attaque Lara ALCAZAR, du mouvement Femen, derrière ses attaques, Vox tente de justifier auprès des siens une vision hyper puritaniste et réactionnaire de la société. » Enfin, « Au Rassemblement national, une façade féministe au service de la xénophobie » dénonce *L'œil sur le Front*. En effet, défendre les droits de femmes, pour Marine LE PEN, participe uniquement à « décrire les migrants - issus de pays musulmans - comme issus de "cultures" qui seraient prémodernes en matière de rapports entre les sexes et sexistes », souligne Francesca SCRINZI. La preuve ? Durant la dernière mandature, les eurodéputés RN, dont Marine LE PEN, ont systématiquement voté contre les textes relatifs aux droits des femmes comme le rapport TARABELLA en 2015, qui préconisait un meilleur accès à la contraception et à l'avortement. Ou en novembre 2016, la convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes.



**CINÉMA** – Mis en place en janvier 2019, [le bonus financier pour encourager la parité « produit son effet » dans le cinéma français](#) (veille du 25 septembre 2018) affirme le *Huffington Post* le 18 mai. Selon le **Centre national du cinéma** (CNC) au Festival de Cannes, depuis le début de l'année, 11 films ont bénéficié d'un bonus de 15 % sur leur subvention parce qu'ils comptaient au moins autant de femmes que d'hommes dans leurs principaux postes d'encadrement. En tout, ce sont donc 25 % des films agréés par le CNC qui ont touché ce bonus parité. À titre de comparaison, seuls 6 % des films français auraient pu prétendre à ce bonus au moment de son annonce en septembre dernier.

**TRANSPORTS EN COMMUN / JAPON** – *Le Figaro* du 21 mai revient sur Le succès d’une application contre les « frotteurs » du métro à Tokyo. L’application « Digi Police », lancée par la police de la capitale nipponne, cible les hommes qui profitent des rames bondées pour attaquer leur proie. Celle-ci a déjà été téléchargée plus de 237 000 fois, « un chiffre inhabituellement élevé » pour un programme de service public, selon Keiko TOYAMINE, une responsable du département de police.

**AVORTEMENT / ÉTATS-UNIS** – Plusieurs centaines de femmes se sont rassemblées le 21 mai devant la Cour suprême à Washington, où se jouera « la bataille finale » pour le droit à l’avortement. « J’espère que les Américaines prêtent attention, parce que le président Donald TRUMP a engagé une guerre contre les femmes, a déclaré la sénatrice Kirsten GILLIBRAND. Et c’est un combat que nous voulons avoir, un combat que nous allons livrer et qu’il va perdre. » Devant cette mobilisation, *Le Figaro* du 22 mai affirme que L’avortement s’impose dans la campagne électorale pour 2020. « Le président a commis une énorme faute politique. Nous allons mettre en lumière son programme désastreux et son cynisme d’une façon qui résonnera jusqu’à l’élection de 2020 » a en effet dénoncé Leana WEN, présidente du Planned Parenthood Federation of America.

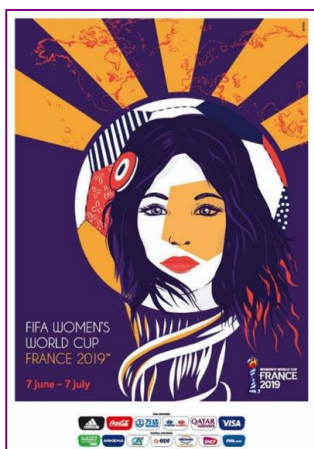
**ARGENTINE** – En Argentine, la légalisation de l’IVG a à nouveau été présentée au Congrès titre *Le Monde* du 28 mai. C’est la huitième fois consécutive en douze ans (veille du 17 mai), qu’un projet de loi visant à légaliser l’interruption volontaire de grossesse (IVG) a été présenté au Congrès argentin, cette fois, à l’occasion de la Journée mondiale d’action pour la santé des femmes. Le code pénal de 1921, toujours en vigueur, ne dépénalise l’avortement qu’en cas de danger pour la vie ou la santé de la femme enceinte et en cas de viol. En 2018, après les manifestations massives de milliers de femmes à travers le pays, alors que les députés avaient voté favorablement, le projet avait finalement été rejeté par le Sénat, sous la pression des églises catholique et évangélique, qui s’étaient fortement mobilisées.



### Coupe du Monde Féminine de la FIFA

<https://fr.fifa.com/womensworldcup/>

Le **vendredi 7 juin** à 21 heures au Parc des Princes, les Bleues débiteront « leur » Coupe du Monde. La Fédération française de football a-t-elle saisi l’importance de l’évènement ? On pourrait en douter à voir la page d’accueil du site de la FFF à quelques jours du match d’ouverture (ci-contre), ou quand on apprend que les Bleues ont dû abandonner leurs chambres au centre



d’entraînement de Clairefontaine pour laisser la place à leurs homologues masculins en vue du... match amical contre la Bolivie, le 2 juin à Nantes. Les messages dénonçant un problème de parité n’ont d’ailleurs pas manqué de fuser sur les réseaux sociaux, au point que « Clairefontaine » était l’un des sujets les plus discutés le jeudi 30 mai sur Twitter. On signalera également que la cérémonie de remise de la Légion d’honneur aux 23 champions du monde tricolores au Palais de l’Elysée a été fixée au 4 juin, trois jours avant le lancement de la compétition pour des possibles championnes... Tout cela n’empêchera sans doute pas les Bleues de Corinne DIACRE de briller ! En marge de la manifestation, la FIFA a invité ses 211 associations membres, ainsi que les principales parties prenantes du monde entier, à participer à son tout premier colloque sur la place des femmes dans le football.